

Un souci ? Parlez-en !

Parler de ses difficultés permet d'éclaircir la situation, d'ouvrir des pistes et de trouver des solutions. Faites la démarche avant d'être submergé(e) et de tomber malade.

Vos référents de proximité, selon la situation :

- Votre chef.
- Vos collègues.
- Le service des ressources humaines de votre entreprise.
- La personne de confiance de votre entreprise.
- La direction de votre entreprise.
- Votre coordinateur de sécurité.
- Votre médecin.
- Votre famille.
- Vos amis.
- ...

Votre référent externe et neutre :

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas vous ouvrir d'une difficulté personnelle auprès de votre entourage, n'hésitez pas à contacter un référent mis à votre disposition gratuitement par les organisations professionnelles de l'horlogerie et de la microtechnique. Vous serez écouté(e), puis judicieusement conseillé(e) :

M. Andrea Huber,
coach en ressources humaines

Tél. : 079 480 99 67

Courriel : andrea-huber@bluewin.ch

Rue des Sels 26, 2800 Delémont

Mme Alexandra Fahrni,
spécialiste en accompagnement

Tél. : 079 793 72 16

Courriel : alejandra.fahrni@gmail.com

Rue Alexis-Marie-Piaget 31, 2400 Le Locle

M. Huber et Mme Fahrni sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Ils peuvent vous recevoir sur rendez-vous dans les jours qui suivent, en toute confidentialité.

Note : la mise à disposition du référent externe est organisée par le Service de Santé et Sécurité au Travail de la Convention patronale de l'industrie horlogère, à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de l'application de la Solution de branche MSST. Le système mis en place garantit la protection des données personnelles. Le référent ne communiquera des données d'un cas à des tiers que si le demandeur le souhaite ou l'autorise.
